



Comité DÉPARTEMENTAL  
**des échecs 35**

## **Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 12.01.2017**

**Présents** : Pascal AUBRY, Jean-Louis BOURGOIN, Laetitia CATHERINOT, Angélika EZANNO, Emmanuelle GEFFROY, Anne RUHLMANN, Dominique RUHLMANN.

**Excusé** : Yvon EZANNO, Hervé HUARD

La séance débute à 20 h.

### **Ordre du jour**

- 1. Analyse du budget 2016**
- 2. Budget prévisionnel 2017**
- 3. Indicateurs**
- 4. Divers**

# 1. Analyse du bilan comptable 2016

Le bilan comptable 2016 est excédentaire de 3000 € (le résultat était de + 6500 € en 2015).

Les comptes courants BNP et le Compte Postal ont été fermés pour simplifier. Il reste uniquement un compte courant et un compte livret au CMB.

Le budget détaillé du Compte Echecs 35 n'est pas inclus dans ce bilan car il s'agit d'une association distincte et il est préférable de présenter ce bilan indépendamment de celui du CDE35. Il est présenté par la trésorière Anne Ruhlmann pour la période du 01/09/2015 au 31/12/2016. Dorénavant il sera présenté sur l'année civile pour être cohérent avec celui du CDE35. La dépense concernant les coupes et les médailles a été groupée pour couvrir deux années. Le Compte Echecs 35 est bénéficiaire, notamment car le Tournoi des Ecoles n'est plus homologué (plus de licences à prendre)

Morgane Ezanno a fait don au Comité Départemental de plusieurs médailles et coupes ce qui permet de limiter les dépenses de cette année. Elle est remerciée. Un trophée de valeur sera proposé au gagnant du 35 Toutes Catégories et remis en jeu chaque année. Il restera la propriété du gagnant trois années consécutives. Ce don en nature fera l'objet d'un ligne supplémentaire sur la comptabilité du Comité Départemental .

## 2. Budget prévisionnel 2017

Le budget prévisionnel 2017 reflète le bilan comptable de 2016, excepté la dotation en prix qui a été augmenté de 1000 Euros supplémentaires. Afin d'augmenter le niveau de prix à l'open 35 pour attirer de forts joueurs.

## 3. Indicateurs

Il y a une baisse des licences B (-15%) mais une augmentation des licences A (+8%).

Certains clubs ne prennent plus de licences B. Le bon niveau des joueurs 35 au Championnat de Bretagne a augmenté le nombre de préqualifiés et donc de licences A.

La participation au Championnat Scolaire baisse de manière significative en partie en lien avec les horaires des TAP dans les écoles. La participation des collèges baisse depuis la suppression du financement *accompagnement éducatif*.

Il y a moins d'équipes adultes mais plus de joueurs.

La ronde du Tournoi Découverte du 22/01 devra être annulée faute de club organisateur. A intégrer dans les indicateurs présentés à l'AG

Le Grand Prix de Rapides se maintient au niveau de l'année dernière.

Intégrer le nombre de parties jouées en open FIDE

## 4. Divers

La ligue fournira les feuilles de parties de la N2 Féminine et du Bretagne Jeunes.

Le stage AF Jeunes peut être assuré par la Ligue à partir de 8 inscrits (4 jeunes seulement pour l'instant)

Le stage AF4 a déjà 10 inscrits (12 inscrits maxi)

Le Plan de développement 2013-2016 arrive à échéance . Il faut redéfinir des objectifs pour le prochain plan de développement. Les 2 premiers objectifs restent inchangés:

- La diffusion des échecs à travers l'apprentissage dans le milieu scolaire
- Développement des échecs en compétition.
- Développement des échecs auprès des publics en difficultés

L'intervention de Jean-Louis Bourgouin en milieu carcéral à Vezin ainsi que celle de Raphaël Le Masle en classe Ulis dans le cadre de l'éducation prioritaire et les actions au collège Surcouf de St Malo classé REP pourront rentrer dans ce cadre.

Pour la N2 Féminine 10 Euros seront pris en charge par le Comité Départemental. Le restant (3 euros) sera à la charge des clubs.

Les forfaits au 35 Toutes Catégories ne sont pas toujours signalés à l'avance. En 2014, il y eu 14 forfaits, en 2015: 11, en 2016 il y en a eu 15 et 7 en 2017 après seulement 3 rondes. Le problème des matchs avancés est évoqué : ils conduisent souvent à des forfaits, pénalisant ainsi le joueur qui pouvait être présent. La Commission Adultes devra se prononcer sur le maintien ou non de cette possibilité. Solution proposer par Dominique : interdire les matchs avancés et apparier les personnes présentes sur place.

Grand Prix des Rapides. Faut-il classer les joueurs inscrits à partir d'un nombre minimum de rencontres? 50% proposé. A décider en commission adultes

La plate forme mise en place pour héberger les sites des clubs du 35 pour tous les sites n'est plus mise à jour ce qui peut induire des problèmes de sécurité. Des frais d'hébergement supplémentaires seront nécessaires de l'ordre de 50 à 100 Euros pour tester une plate forme de transition.

L'Echiquier du Semnon n'a reçu aucune subvention du Comité Départemental faute de demande déposé avec budget prévisionnel et description des actions.

Le partenariat avec La BNP Paris Bas devient BNP Banque de Bretagne. Laetitia se charge d'en faire la demande dans ce nouveau cadre.

La séance se termine à 23 heures autour d'une galette des rois offerte par Emmanuelle !